

# CANON imageFORMULA SCANNER LIMITED WARRANTY

The limited warranty set forth below is given by Canon U.S.A., Inc. and Canon Canada, Inc. ("Canon") with respect to your Canon imageFORMULA Scanner Product packaged with this limited warranty (the "Product"). Canon warrants the Product and Canon-brand accessories designed for use with the Product to be free from defects in workmanship and material under normal use and service for a period of three-years after delivery to the original purchaser ("Purchaser") by Canon or its authorized dealer or reseller. During the relevant warranty period, Canon shall, in its sole discretion and without charge, repair or replace any defective part with a new or comparable rebuilt part or exchange the Product with a new or rebuilt Product. Warranty replacement shall not extend the warranty period of the defective Product. This warranty shall not extend to consumables (such as feed rollers, separation rollers, etc.) as to which there shall be no warranty or replacement.

The Product covered by this Limited Warranty will be exchanged or repaired by Canon or an authorized service provider (the "Service Provider"). To arrange for service for the Product under warranty, please call:

In the United States:

- Your local Service Provider; or call
- 1-800-423-2366, Monday through Friday from 8:00 a.m. to 8:00 p.m., E.T.

In Canada:

- Your local Service Provider; or call
- 1-800-OK-CANON, Monday through Friday from 9:00 a.m. to 8:00 p.m., E.T.

If the Product malfunction is not covered by this Limited Warranty or the applicable warranty period has expired or has not been sufficiently established by appropriate documentation, you will be charged for such service at the then-current service call rates of Canon or the Service Provider.

This warranty shall only apply if this Product is used in conjunction with compatible computers, peripheral equipment and software, as to which items Canon shall have no responsibility. NON-CANON Brand COMPUTERS, PERIPHERAL EQUIPMENT and SOFTWARE WHICH MAY BE DISTRIBUTED WITH THE PRODUCT ARE SOLD AS IS, WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND BY CANON, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. The sole warranty, if any, with respect to such non-Canon brand item is given by the manufacturer or producer thereof.

THIS WARRANTY IS IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES AND CONDITIONS, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTIES AND CONDITIONS REGARDING MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, RELATING TO THE USE OR PERFORMANCE OF THE PRODUCT. NO OTHER EXPRESS WARRANTY, CONDITION OR GUARANTY, EXCEPT AS MENTIONED ABOVE, GIVEN BY ANY PERSON, FIRM OR CORPORATION WITH RESPECT TO THE PRODUCT SHALL BIND CANON OR ANY SERVICE PROVIDER. NO WARRANTY IS GIVEN ON ANY USED PRODUCT.

THIS WARRANTY SHALL BE VOID AND OF NO FORCE AND EFFECT IF THE PRODUCT IS DAMAGED AS A RESULT OF (A) ABUSE, NEGLIGENCE, MISHANDLING, ALTERATION, ELECTRIC CURRENT FLUCTUATION OR ACCIDENT, (B) IMPROPER USE, INCLUDING FAILURE TO FOLLOW OPERATING OR MAINTENANCE INSTRUCTIONS IN OR ENVIRONMENTAL CONDITIONS PRESCRIBED IN, CANON'S USER'S GUIDE OR OTHER DOCUMENTATION FOR THE PRODUCT, (C) REPAIR BY OTHER THAN AUTHORIZED SERVICE PROVIDER REPRESENTATIVES QUALIFIED BY CANON WHO ARE ACTING IN ACCORDANCE WITH CANON'S SERVICE BULLETINS, (D) USE OF SUPPLIES OR PARTS (OTHER THAN THOSE DISTRIBUTED BY CANON) WHICH DAMAGE THE PRODUCT OR CAUSE ABNORMALLY FREQUENT SERVICE CALLS OR SERVICE PROBLEMS, OR (E) USE OF THE PRODUCT WITH NON-COMPATIBLE COMPUTERS, PERIPHERAL EQUIPMENT OR SOFTWARE, INCLUDING THE USE OF THE PRODUCT IN ANY SYSTEM CONFIGURATION NOT RECOMMENDED IN ANY MANUAL OR OTHER DOCUMENTATION FOR THE PRODUCT. NOR DOES THIS WARRANTY EXTEND TO ANY PRODUCT ON WHICH THE ORIGINAL IDENTIFICATION MARKS OR SERIAL NUMBERS HAVE BEEN DEFACED, REMOVED, OR ALTERED.

ANY SYSTEM SOFTWARE (WHETHER FACTORY LOADED ON THE PRODUCT OR CONTAINED ON THE SOFTWARE DISKETTES OR CD-ROMS ENCLOSED WITH, OR ACCOMPANYING, THE PRODUCT), AND ANY UTILITY SOFTWARE, DISTRIBUTED WITH OR FOR THE PRODUCT, IS SOLD "AS IS" AND WITHOUT WARRANTY BY CANON. THE SOLE WARRANTY WITH RESPECT TO SUCH SOFTWARE IS CONTAINED IN THE SOFTWARE MANUFACTURER'S LICENSE AGREEMENT DISTRIBUTED THEREWITH, INCLUDING ANY LIMITATIONS AND DISCLAIMERS THEREON. PLEASE CONTACT CANON IMMEDIATELY IF YOU HAVE NOT RECEIVED A COPY OF THE SOFTWARE MANUFACTURER'S LICENSE AGREEMENT.

NEITHER CANON NOR ANY SERVICE PROVIDER SHALL BE LIABLE FOR PERSONAL INJURY OR PROPERTY DAMAGE (UNLESS CAUSED SOLELY AND DIRECTLY BY THE NEGLIGENCE OF CANON OR ANY SERVICE PROVIDER), LOSS OF REVENUE OR PROFIT, FAILURE TO REALIZE SAVINGS OR OTHER BENEFITS, EXPENDITURES FOR SUBSTITUTE EQUIPMENT OR SERVICES, LOSS OR CORRUPTION OF DATA, STORAGE CHARGES OR OTHER SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES CAUSED BY THE USE, MISUSE OR INABILITY TO USE THE PRODUCT REGARDLESS OF THE LEGAL THEORY ON WHICH THE CLAIM IS BASED AND EVEN IF CANON OR ANY SERVICE PROVIDER HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES. NOR SHALL RECOVERY OF ANY KIND AGAINST CANON OR ANY SERVICE PROVIDER BE GREATER IN AMOUNT THAN THE PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT CAUSING THE ALLEGED DAMAGE. WITHOUT LIMITING THE FOREGOING, THE PURCHASER ASSUMES ALL RISKS AND LIABILITY FOR LOSS, DAMAGE OR INJURY TO PERSONS AND PROPERTY OF THE PURCHASER OR OTHERS ARISING OUT OF THE POSSESSION, USE, MISUSE, OR INABILITY TO USE THE PRODUCT SOLD BY CANON NOT CAUSED SOLELY AND DIRECTLY BY THE NEGLIGENCE OF CANON OR ANY SERVICE PROVIDER. THIS LIMITED WARRANTY SHALL NOT EXTEND TO ANYONE OTHER THAN THE PURCHASER OF THE PRODUCT AND STATES SUCH PURCHASER'S EXCLUSIVE REMEDY.

## CONDITIONS OF WARRANTY

Defective parts must be returned to Canon or a Service Provider with all necessary documentation and will become the property of Canon.

THIS WARRANTY APPLIES TO PRODUCTS PURCHASED AND USED IN THE U.S.A. AND CANADA ONLY.

# Canon

Canon U.S.A., Inc. One Canon Park Melville, New York 11747

Canon Canada, Inc. 8000 Mississauga Road Brampton, Ontario L6Y 5Z7 Canada



\* 6 T 3 - 2 0 0 1 - 0 1 \*

# GARANTIE LIMITÉE DES NUMÉRISSEURS imageFORMULA EN GROUPE DE TRAVAIL

Cette garantie limitée est émise par Canon U.S.A. Inc. et Canon Canada Inc. (« Canon ») pour le numériseur imageFORMULA en groupe de travail de Canon emballé avec cette garantie limitée (le « Produit »). Canon garantit le produit et les accessoires optionnels de marque Canon conçus pour être utilisés avec le produit contre tout vice de fabrication et de matériaux lors de l'utilisation et le service normal pendant une période de trois (3) ans suivant la livraison à l'acheteur initial (« l'acheteur ») par Canon ou son détaillant autorisé ou revendeur. Pendant cette période de garantie, Canon réparera ou remplacera, sans frais et à sa seule discrétion, toute pièce défectueuse par une pièce neuve ou remise à neuf comparable ou remplacera le produit par un produit neuf ou remis à neuf. Le remplacement sous garantie ne dépassera pas la période de garantie initiale du produit défectueux. Cette garantie ne s'applique pas aux consommables (tels que les têtes encreuses, les rouleaux encreurs, les rouleaux d'alimentation, les rouleaux de séparation, etc.) pour lesquels il n'y a ni garantie, ni remplacement.

Le Produit couvert par cette garantie limitée sera remplacé ou réparé par Canon ou un fournisseur de service autorisé de Canon (le « Fournisseur de service »). Pour prendre des dispositions pour le service de ce produit sous garantie, appelez au numéro suivant :

Aux États-Unis :

- Votre fournisseur de service local ou appelez au
- 1-800-423-2366, du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h H.N.E.

Au Canada:

- Votre fournisseur de service local ou appelez au
- 1-800-OK-CANON, du lundi au vendredi, entre 9 h et 20 h H.N.E.

Si la défaillance du Produit n'est pas couverte par cette garantie limitée ou si la période de garantie applicable est terminée ou encore n'a pas été suffisamment établie par la documentation appropriée, le service sera facturé au tarif des visites d'entretien en vigueur de Canon ou du fournisseur de service.

Cette garantie ne s'applique que si le produit est utilisé conjointement avec des ordinateurs, des périphériques et des logiciels compatibles pour lesquels Canon ne peut être tenu responsable. LES ORDINATEURS, PÉRIPHÉRIQUES ET LOGICIELS DE MARQUE AUTRE QUE CANON POUVANT ÊTRE DISTRIBUÉS AVEC LE PRODUIT SONT VENDUS TELS QUELS, SANS GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT PAR CANON, INCLUANT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ COMMERCIALE OU D'APPLICATION À UN USAGE PARTICULIER. La seule garantie pouvant s'appliquer, s'il y a lieu, à ces articles de marque autre que Canon est donné par le fabricant.

LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET CONDITIONS, EXPRIMÉES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ COMMERCIALE OU D'APPLICATION À UNE FIN PARTICULIÈRE, CONCERNANT L'UTILISATION OU LE RENDEMENT DU PRODUIT. CANON OU TOUT FOURNISSEUR DE SERVICE NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE PAR AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION EXPRIMÉE, À L'EXCEPTION DE CELLE MENTIONNÉE CI-DESSUS, ÉMISE PAR TOUTE PERSONNE, ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ PAR RAPPORT AU PRODUIT. AUCUNE GARANTIE N'EST DONNÉE POUR LES PRODUITS USAGÉS. LA PRÉSENTE GARANTIE SERA CONSIDÉRÉE COMME NULLE ET NON AVENUE SI LE PRODUIT EST ENDOMMAGÉ À LA SUITE DE (A) L'USAGE ABUSIF, LA NÉGLIGENCE, LA MANUTENTION INADÉQUATE, LES MODIFICATIONS, LES VARIATIONS DE COURANT ÉLECTRIQUE OU LES ACCIDENTS, (B) LA MAUVAISE UTILISATION, Y COMPRIS LA NON-CONFORMITÉ AUX INSTRUCTIONS D'OPÉRATION OU AUX CONDITIONS D'ENTRETIEN ET D'ENVIRONNEMENT TELLES QUELLES SONT DÉCRITES DANS LE GUIDE DE L'UTILISATION DU PRODUIT OU UN AUTRE DOCUMENT DE CANON, (C) L'INSTALLATION OU LA RÉPARATION EFFECTUÉES PAR UNE PERSONNE AUTRE QU'UN TECHNICIEN QUALIFIÉ PAR CANON ET AGISSANT CONFORMÉMENT AUX BULLETINS TECHNIQUES CANON, (D) L'UTILISATION DE PIÈCES OU DE FOURNITURES (AUTRES QUE CELLES DISTRIBUÉES PAR CANON) QUI ENDOMMAGENT LE PRODUIT ET QUI ENTRAÎNENT DES VISITES D'ENTRETIEN OU DES PROBLÈMES TECHNIQUES ANORMALEMENT FRÉQUENTS OU (E) L'UTILISATION DU PRODUIT CONJOINTEMENT AVEC UN ORDINATEUR, DE L'ÉQUIPEMENT PÉRIPHÉRIQUE OU DES LOGICIELS NON COMPATIBLES, Y COMPRIS L'UTILISATION DU PRODUIT DANS UNE CONFIGURATION DE SYSTÈME QUI N'EST RECOMMANDÉE DANS AUCUN DES MANUELS DISTRIBUÉS AVEC LE PRODUIT. LA PRÉSENTE GARANTIE N'EST PAS VALABLE POUR LES PRODUITS DONT LES MARQUES D'IDENTIFICATION INITIALES OU LES NUMÉROS DE SÉRIE ONT ÉTÉ EFFACÉS, ENLEVÉS OU MODIFIÉS.

LES LOGICIELS DE SYSTÈME (INSTALLÉS À L'USINE OU CONTENUS SUR LES DISQUETTES OU LES CD-ROM FOURNIS AVEC, OU ACCOMPAGNANT, LE PRODUIT) ET LES LOGICIELS UTILITAIRES DISTRIBUÉS AVEC OU POUR LE PRODUIT SONT VENDUS « TELS QUELS », SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE PAR CANON. LA SEULE GARANTIE ÉMISE POUR DE TELS LOGICIELS, INCLUANT LES RESTRICTIONS ET LES RENONCIATIONS, EST CONTENUE DANS LE CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL DU FABRICANT DISTRIBUÉ AVEC LE PRODUIT. L'ACHETEUR DOIT COMMUNIQUER IMMÉDIATEMENT AVEC CANON S'IL N'A PAS REÇU DE CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL DU FABRICANT.

NI CANON NI UN FOURNISSEUR DE SERVICE AUTORISÉ NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DES BLESSURES CORPORELLES ET DES DOMMAGES MATÉRIELS (SAUF S'ILS SONT CAUSÉS UNIQUEMENT ET DIRECTEMENT PAR LA NÉGLIGENCE DE CANON OU D'UN FOURNISSEUR DE SERVICE AUTORISÉ), DE LA PERTE DE PRODUITS D'EXPLOITATION OU DE PROFITS, DE L'INCAPACITÉ DE RÉALISER DES ÉCONOMIES OU D'AUTRES BÉNÉFICES, DES FRAIS ENGAGÉS POUR DE L'ÉQUIPEMENT DE REMPLACEMENT OU DES SERVICES, DE LA PERTE OU L'ALTÉRATION DE DONNÉES, DES FRAIS D'ENTREPOSAGE OU DE TOUT DOMMAGE INDIRECT, PARTICULIER OU CONSÉQUENT DÉCOULANT DE L'USAGE, DE L'USAGE IMPROPRE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE PRODUIT, QUELLE QUE SOIT L'ARGUMENTATION JURIDIQUE SUR LAQUELLE S'APPUIE LA DEMANDE ET MÊME SI CANON OU LE FOURNISSEUR DE SERVICE AUTORISÉ ONT ÉTÉ INFORMÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. AUCUN RECOUVREMENT, QUELLE QU'EN SOIT LA FORME, CONTRE CANON OU LE FOURNISSEUR DE SERVICE AUTORISÉ NE SERA SUPÉRIEUR AU MONTANT DU PRIX D'ACHAT DU PRODUIT À L'ORIGINE DES DOMMAGES PRÉSUMÉS. SANS SE LIMITER À CE QUI PRÉCÈDE, L'ACHETEUR ASSUME TOUS LES RISQUES ET TOUTE LA RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES PERTES, DES DOMMAGES MATÉRIELS ET DES BLESSURES CORPORELLES SUBIS PAR L'ACHETEUR, SA PROPRIÉTÉ OU D'AUTRES PERSONNES OU LEUR PROPRIÉTÉ EN RAISON DE LA POSSESSION, DE L'USAGE, DE L'USAGE IMPROPRE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE PRODUIT VENDU PAR CANON, À MOINS QUE LESDITS DOMMAGES MATÉRIELS, PERTES ET BLESSURES CORPORELLES N'AIENT ÉTÉ CAUSÉS UNIQUEMENT ET DIRECTEMENT PAR LA NÉGLIGENCE DE CANON OU D'UN FOURNISSEUR DE SERVICE AUTORISÉ. LA PRÉSENTE GARANTIE N'EST VALABLE QUE POUR L'ACHETEUR INITIAL DU PRODUIT ET CONSTITUE SON RECOURS EXCLUSIF.

## CONDITIONS DE GARANTIE

Les pièces défectueuses, accompagnées de toute la documentation nécessaire, doivent être retournées à Canon ou à un fournisseur de service autorisé et deviennent la propriété de Canon.

LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUE AUX PRODUITS VENDUS ET UTILISÉS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA SEULEMENT.



Canon U.S.A., Inc. One Canon Park Melville, New York 11747

Canon Canada, Inc. 8000 Mississauga Road Brampton, Ontario L6Y 5Z7 Canada

Canon est une marque déposée de Canon, Inc.

Imprimé au Japon

6T3-2001-01